



Pourquoi la guerre se poursuit-elle en Colombie? – 1

Les femmes organisent le premier procès du système de justice patriarcal – 2

Les pétrolières et tribunaux persécutent les opposantEs - 4

Bulletin d'informations
et d'analyses
sur l'extractivisme
ici et en Colombie

Projet accompagnement solidarité Colombie
Mars 2019

Pourquoi la guerre se poursuit-elle en Colombie ?

Un jour sur deux les organisations sociales colombiennes dénoncent l'assassinat d'un militant ou d'une militante. Ces personnes visées sont ceux et celles qui exigent la protection de l'environnement, des meilleures conditions de travail, le simple respect des lois et de leurs droits sociaux. Ce sont ceux et celles qui exigent que les multinationales du secteur extractif sortent de leurs territoires et qu'on leur garantisse le retour sur les terres qui leur ont été volées, tout comme une garantie du droit à l'opposition politique.

Les prisons débordent et les prisonniers et prisonnières politiques, de plus en plus souvent membres de mouvements sociaux, sont victimes de montages judiciaires, ce qui leur feront passer jusqu'à cinq ans en prison préventive avant d'être finalement innocenté.es. Sara et Tulia Valencia, Milena Quiroz, Alexander Tibacuy, Mateo, Julián Gil, autant de noms derrière lesquels se cachent des vies brisées par la politique de persécution de l'État colombien. Ces méthodes offensives s'allient à une campagne de répression systématique et abusive envers les actions des organisations autochtones, paysannes et afro-descendantes comme c'est le cas actuel dans le

département du Cauca depuis la fin février 2019 ou encore, les attaques à multiples niveaux qu'ont subit les mobilisations étudiantes de novembre et décembre 2018.

Le plan de défense et de sécurité du gouvernement, appuyé par des réformes législatives, comme la réforme du code de police et celle de la justice, qui visent à affronter de manière intégrale les organisations sociales, en les accusant d'être liées aux guérillas, spécialement à la guérilla de l'ELN, toujours active. Le gouvernement accuse d'ailleurs l'ELN d'être l'auteur des assassinats de dirigeants sociaux, sans que la contradiction ne semble les déranger.

Dans les territoires où l'ELN est le plus présente, la stratégie du gouvernement allie actions militaires, judiciarisation de la population et interventions sociales intégrales dans le but de délégitimer et déraciner les organisations sociales perçues comme le terrain fertile ou la base sociale de la guérilla. **Il s'agit de la stratégie contre-insurrectionnelle selon laquelle il faut assécher l'eau pour attraper le poisson, l'eau étant le tissu social en soi de milliers d'hommes et de femmes qui luttent pour organiser leur territoire de façon autonome.**

Les dénonciations se multiplient en Arauca, Choco, Sur de Bolívar alors que le plan de défense du gouvernement se fait sentir. Cette guerre de contrôle territorial est enracinée dans le modèle économique extractif, qui prétend faire de la Colombie un fournisseur docile de matières premières aux dépens des plans de vies des communautés qui habitent les territoires.

Le gouvernement avec sa politique de «sécurité» qui n'est autre qu'une politique guerrière, n'a donc aucune intention de faire respecter les accords signés avec la FARC. Alors qu'une cinquantaine d'ex-combattants ont été assassinés depuis leur réintégration à la vie

civile, Jesus Santrich, un des négociateurs des accords, est en attente d'extradition vers les États-Unis avec des accusations montées de toute pièce pour narcotrafic, tandis que les communautés paysannes des zones de conflit, elles, attendent la mise en œuvre des programmes sociaux prévus par les accords.

En plus de saboter l'application des accords, le gouvernement de Ivan Duque a décidé de ruiner les efforts de paix avec la guérilla de l'ELN. Après avoir boycotté la table des négociations durant plus de six mois, il a annoncé la fin des négociations dans les médias suite à une opération militaire de l'ELN dans une école militaire de Bogota. Cependant il n'a jamais communiqué formellement cette décision à l'ELN et refuse de respecter les protocoles internationaux signés par les pays garants du processus - la Norvège, Cuba, Venezuela, le Chili, le Brésil et l'Équateur.

Plus qu'une guerre contre quelques milliers de combattants et combattantes, c'est un massacre qui se déroule contre les centaines de milliers d'hommes et de femmes qui, au jour le jour, bâtissent les fondements d'une société non capitaliste et qui espère pouvoir ainsi vivre en paix.

Les femmes organisent le premier procès du système de justice patriarcal

L'augmentation des taux d'impunité dans les affaires de violence à l'égard des femmes et ses liens avec le modèle judiciaire colombien a motivé la création du premier procès du système de justice patriarcale. Il s'agit d'un espace géré par plusieurs groupes de femmes des milieux ruraux et de la capitale, unies par une quête de justice féministe et par la volonté de construire des voies d'action commune, et ce, le plus rapidement possible.

La rencontre, qui a eu lieu le 10 décembre dernier, a dénoncé différentes institutions de l'État qui, par inefficacité, par incompetence ou par négligence, ne garantissent ni leur vie ni leur intégrité.

Angélica Beltrán, coordinatrice nationale de la Convergence de femmes pour l'action publique

(Confluencia de mujeres para la acción pública) et l'une des responsables de l'espace, a rappelé que **96 % des cas de violence connus contre les femmes restent impunis**. Cela dit, beaucoup d'autres ne sont pas dénoncés ou, s'ils se produisent sur les territoires qui relèvent de la compétence des autorités

autochtones, ne sont pas traités par le système judiciaire colombien.

« **Nous attribuons trois caractéristiques à ce système de justice : il est patriarcal, capitaliste et colonial** », déclare-t-elle. Beltrán explique qu'elle peut reconnaître ces caractéristiques dans des cas très concrets : ce système de justice est patriarcal, car il est souvent, en réalité, plus au service des hommes que de la justice elle-même. Il est capitaliste, et de surcroît élitiste, car il tranche en faveur des hommes ou femmes des classes favorisées quand ces derniers violent les droits des classes populaires. Enfin, il est colonial dans les cas d'agression contre les femmes, leurs corps et leurs territoires.



Les meneuses de cette initiative fondent leur proposition sur la nécessité de construire une justice féministe qui ne soit pas synonyme de justice uniquement pour les femmes, mais qui soit fondée sur l'égalité sociale de tous les êtres, humains ou autres, en tenant compte de la diversité de sexe et de genre, c'est-à-dire une justice au service de la dignité des femmes.

Au-delà de peines plus sévères, une transformation culturelle s'impose

Pour Beltrán, il existe un problème qui émane du modèle punitif de la justice colombienne, un problème de structure qui ne permet pas de progresser vers une justice féministe, parce qu'il tire ses origines d'un principe de vengeance. « Pour nous, la solution n'est pas de

donner des peines de prison plus longues aux agresseurs, ce que fait le gouvernement actuel du président Duque. La solution pour vivre sans violence contre les femmes est de développer une culture contre la violence faite aux femmes, fondée sur la liberté et sur l'acceptation des différences », affirme-t-elle.

« Nous ne demandons pas seulement à l'État de reconsidérer son modèle, nous construisons aussi dans la pratique d'autres types de justice dont nous pouvons constater les résultats dans les actions publiques que nous menons en faveur des mouvements de femmes, grâce à des peines sociales et à des réseaux de soutien entre femmes », souligne Beltrán.

L'un des éléments clés de cette proposition, selon les militantes qui la défendent, reste l'empowerment collectif, pour que les femmes, lorsqu'elles se trouvent dans une situation de violence, puissent se faire accompagner par d'autres femmes, par des organisations de femmes, par des féministes, par des personnes de toute la diversité sexuelle, etc.

« Quand nous sommes seules, nous sommes influencé par d'autres types de discours et d'idées, par la culpabilité. On se dit que c'est normal, que nous inventons des choses. Toutefois, lorsque nous rendons nos histoires publiques, c'est-à-dire lorsque nous parlons à d'autres qui vivent la même chose, nous pouvons prendre les moyens pour changer les choses », nous assure Beltrán.

Les barrières qui nous en séparent doivent être rendues visibles afin que nous puissions les surmonter.

Article intégral sur notre site web.

Accompagnement international en Colombie

Depuis 15 ans, le PASC promeut une vision anti-impérialiste de la solidarité internationale. L'accompagnement agit comme mécanisme de protection auprès des communautés et organisations sociales, tout en ouvrant des espaces pour la construction de liens de solidarité directe entre ici et la Colombie.

Si vous êtes intéressé.e à réaliser un séjour d'accompagnement en Colombie, contactez-nous ou visitez notre site web.

Les pétrolières et tribunaux persécutent les opposantEs

En 2001, un accord entre le procureur général, la police nationale et Ecopetrol a été conclu afin de créer sept structures d'appui (EDA) dans des régions stratégiques du pays. Ces zones sont caractérisées par l'exploitation pétrolière et énergétique. L'objectif est de se doter d'un plan de lutte contre la rébellion. Un des arguments principaux soutient que les organisations sociales font parties de l'insurrection et que, par conséquent, l'EDA se doit de démanteler ce mouvement.

Les arrestations des dirigeants sociaux Hermes Burgos d'ASONALCA et Alix Miriam Aguilar d'ASMUC, le 30 septembre 2018, de Ferney Salcedo, dirigeant paysan d'Asonalca et de 7 paysans travailleurs de la municipalité de San Luis de Palenque au Casanare, le 27 novembre 2018, répondent à ce plan de démantèlement. À ce nombre, s'ajoute 11 paysans de la municipalité de Trinidad qui doivent répondre à des procédures judiciaires intentées par la multinationale Cepsa depuis le mois de janvier.

Les détentions sont considérées comme de **"faux positifs judiciaires"**, c'est à dire une forme de persécution effectuée par l'État, souvent à l'encontre de dissident.es politiques, en vue de démontrer des résultats dans la lutte

contre le terrorisme et discréditer l'opposition politique. Les organisations qui défendent les territoires se retrouvent donc paralysées par des procédures juridiques. Parallèlement, les mécanismes légaux permettant la défense des territoires se retrouvent invalidés. La cour constitutionnelle, dans un jugement rendu le 13 février 2019, a enfoncé le clou dans le cercueil des référendum municipaux, arguant que ces consultations, bien que reconnues par la constitution, ne peuvent empêcher les activités minières ou pétrolières. Ce jugement fait suite à plusieurs consultations publiques où le « NON » l'a emporté massivement afin de freiner l'avancée des industries extractives.

Sur le terrain les organisations colombiennes dénoncent la mise en application d'un "traitement de guerre", soit de la répression militaire et policière contre les manifestations (comme c'est le cas dans le département du Cauca depuis la fin février), la criminalisation et les poursuites légales des personnes visibilisées lors des actions d'opposition, etc. Tout est mis en œuvre afin de dissuader les membres de communautés de manifester et de s'opposer au développement de l'extractivisme sur leurs territoires.

Article intégral sur notre site web.

La Piedra, c'est la roche de la résistance, celle qui, dans le soulier des puissants, dérange. C'est celle qui dans toute sa diversité, constitue notre habitat, vitale à nos existences. C'est la roche qu'on lance. Et bien sûr, c'est la roche exploitée. L'extractivisme, modèle économique basé sur l'exploitation des ressources, ravage toujours davantage ici et ailleurs. C'est au "Canada", sur terres colonisées, que la majorité des entreprises minières dans le monde ont leur siège social. Ainsi, les entreprises canadiennes déploient leurs activités en Colombie en toute impunité profitant et nourrissant la violence politique et sociale qui sévit dans ce pays en guerre.

Le Projet accompagnement solidarité Colombie est un collectif qui depuis 2003 réalise de l'accompagnement auprès de communautés et organisations colombiennes tout en faisant des liens entre des luttes ici et en Colombie face à l'imposition de méga-projets d'extraction des ressources.